



AVIS À LA POPULATION

Complexe sportif Desjardins de Wendake

- Afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur, veuillez prendre note qu'à compter du 1er septembre, le passeport vaccinal sera obligatoire pour entrer au Complexe sportif Desjardins de Wendake.
- Une période d'adaptation est prévue du 1er au 15 septembre, pendant laquelle le passeport vaccinal sera déployé, sans toutefois qu'aucune sanction ne soit appliquée.

Denis Dubé

Directeur des Services technique et des Infrastructures

Merci de votre collaboration.

Pour toute question, veuillez appeler le
418-843-3767